



FICHE DE POSTE

DELIB.DL_CP2025_0156 du 16.07.2025

PB_00410

Direction/Service : DGA Développement Humain et Moyen / Direction de la Gestion des Bâtiments et du Patrimoine (DGBP)

Mission ou orientation de la direction :

Identification du poste :

Intitulé du poste : Chef de service cellule ingénierie

Fonction : Chef de service ingénierie

Le cadre d'emploi : Ingénieurs territoriaux

Grade : Ingénieur, ingénieur ppal, ingénieur Hcl - catégorie : A

Filière : Administrative

Le positionnement du poste dans l'organisation : rattaché au directeur de la DGBP

Résumé du poste :

Mission ou la finalité du poste : Au sein de la Direction de la Gestion des Bâtiments et du Patrimoine (DGBP), il est placé sous l'autorité du directeur de la DGBP. Il/elle procède à la planification des interventions du service, en relation avec les chefs de services. Il valide les choix techniques retenus pour les installations réalisées par le service et s'assure de la mise aux normes des bâtiments publics et des aménagements extérieurs. Il s'assure du respect des normes en vigueur au niveau des réalisations. Il coordonne l'ensemble des activités techniques, administratives, financières et humaines jusqu'au parfait achèvement des travaux, et cela en relation avec les différents partenaires externes et internes. Il assure un appui technique pour le choix des procédés à mettre en œuvre pour les interventions.

Il prépare les marchés avec son équipe et les exécute avec l'ensemble de la DGBP. Il travaille avec les Chefs de bureau second œuvre (Maçonnerie, Menuiserie, Serrurerie, Soudure et Peinture (MMSSP)), le chef de bureau électricité, plomberie et froid (EPF) et celui de l'Espace Vert et Déchets (EVD)) pour l'organisation des équipes techniques. Il est également en charge de la réalisation des études, travaux, planning de la maintenance (curative, préventive, etc.) tout en respectant les normes en vigueur et les règles de l'art.

Il procède à l'élaboration technique d'un projet global pour résoudre les problèmes récurrents de la sécurisation des bâtiments du Conseil Départemental. Il détermine les procédés techniques, coordonne l'ensemble des activités techniques, administratives, financières et humaines jusqu'au parfait achèvement de la maintenance de tous les bâtiments et cela en relation avec les différents partenaires externes et internes. En concertation et en collaboration avec la direction, les chefs de services et chefs de bureau, il représente également le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif, et financier, ou lors des phases de programmation, opportunité, faisabilité, diagnostic, conception et réalisation des projets de la direction, de réhabilitation, rénovation et entretien. Il coordonne et gère aussi l'exécution des chantiers de travaux d'infrastructures à partir d'un dossier technique et de différents outils et moyens jusqu'à l'achèvement des travaux

Relations fonctionnelles :

A l'intérieur du service :

- Relations fréquente avec la direction, les chefs de services et chefs de bureau

A l'intérieur de la collectivité :

- Relation fréquente avec les autres services du Conseil Départemental (urbanisme, juridique, environnement, bâtiments, maintenance et espaces verts)

Avec les partenaires extérieurs :

- Relation avec les usagers directement ou avec les élus dans le cadre de la concertation, relation fréquente avec l'externe (entreprises privées, institutions)

Activités/Tâches principales du poste :

- Coordonner et piloter les travaux, la maintenance des bâtiments et les réparations
- Gérer les interfaces internes et externes et choix des concepteurs
- Contrôler les aspects juridiques et réglementaires des prestations et travaux relatifs à la maintenance
- Mettre en œuvre la gestion administrative et budgétaire des autorisations de programmes et crédits de paiement
- Mettre en œuvre une organisation interne et une gestion des ressources humaines
- Mettre en œuvre un management opérationnel du service
- Animer et piloter des équipes de chargés d'opérations et autres
- Evaluer et contrôler la qualité des services rendus
- Seconder le chef de service en son absence
- Assister et représenter au maître d'ouvrage dans le processus décisionnel des projets d'infrastructures, d'entretien, etc.
- Réaliser les études d'opportunité, faisabilité, diagnostic et de maîtrise d'œuvre
- Avec le responsable, gérer le budget, administratif et juridique des opérations
- Reconnaître les terrains et vérifier les procédures d'acquisitions foncières pour la réalisation des travaux
- Assimiler un dossier technique et rechercher des modalités techniques et des normes d'exécution de projet
- Coordonner l'exécution des travaux et représentation du maître d'œuvre aux réunions de chantiers
- Vérifier la signalisation et faire respecter des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers
- Réceptionner des travaux, contrôler des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaborer un dossier du récolement de l'aménagement réalisé

Cette liste de tâches énumérée n'est pas limitative. Elle peut évoluer à tout moment sur demande de l'employeur

Compétences pratiques requises :

Mettre en œuvre des orientations stratégiques en matière de maintenance, des bâtiments

- Participer à l'élaboration d'orientations stratégiques dans le cadre d'un schéma de maintenance et préventions concernant les bâtiments du Département
- Conduire une analyse des besoins de la collectivité en matière de la maintenance en bâtiments
- Conduire une étude de faisabilité dans le cadre d'un avant-projet en intégrant l'ensemble des données, économiques, urbaines, environnementale concernant le territoire desservi
- De bien gérer les espaces verts et la gestion des déchets

Choisir les options techniques à mettre en œuvre lors de la maintenance, de la réhabilitation des bâtiments

- Intégrer dans les analyses, les problématiques des différents services spécialisés
- Intégrer dans les études, les éléments de diagnostic et les orientations du plan de mandature, du programme pluriannuel de maintenance et des autres documents de planification

- Proposer des variantes de solutions technologiques pour répondre à un problème posé, en examinant les conséquences du choix en termes de maintenance, d'exploitation, et d'impact sur l'environnement
- Développer des démarches et des dispositifs techniques visant à améliorer la sécurité et l'accessibilité dans les ERP.
- Coordonner l'action du service avec celle des autres services (maintenance, aménagements, espaces verts, etc.)
- Participe à la Commission d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions des Travailleurs.

Conseiller la direction, la direction générale, pour définir une politique de programmation, de maintenance, de prévention, d'exploitation et d'entretien en cohérence avec des schémas départementaux ou régionaux

- Apporter à ses responsables des éléments techniques d'aide à la décision pour effectuer un choix entre plusieurs variantes, en les informant sur les contraintes et impacts liés à chaque scénario
- Proposer à ses responsables une démarche de concertation, coordonner les procédures et mettre en œuvre des outils de communication adaptés
- Mettre en place une programmation pluriannuelle des interventions et de la maintenance

Coordonner et piloter l'entretien et l'exploitation des bâtiments

- Développer et conduire de projets inter et intra services
- Rechercher une qualité architecturale, urbaine et paysagère des bâtiments
- Planifier les étapes du projet
- Communiquer sur les finalités et enjeux du projet
- Mobiliser les compétences et coordonner le projet
- Animer des groupes de production
- Evaluer les projets
- Utiliser l'outil informatique à toutes les phases des études et de la réalisation

Participer aux interfaces internes et externes et choisir les concepteurs

- Etablir un cahier des charges d'une commande d'études
- Appliquer la réglementation des marchés publics
- Elaborer les dossiers des marchés publics
- Négocier avec les entreprises
- Sélectionner les prestataires
- Organiser des réunions de chantiers
- Organiser les interventions des différents corps d'états
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Développer des logiques de coproduction de l'action publique
- Organiser des échanges de pratiques professionnelles

Contrôler les aspects juridiques et réglementaires des prestations, de maintenance, et de préventions

- Organisation et surveillance réglementaire de l'implantation des chantiers
- Assurer une veille juridique et réglementaire

Mettre en œuvre la gestion administrative et budgétaire des autorisations de programmes et crédits de paiement

- Préparer les arbitrages budgétaires
- Assurer la maîtrise des coûts, du projet à la réalisation
- Contrôler l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Elaborer et suivre l'exécution du budget
- Rechercher des financements
- Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses

- Mettre en place et faire appliquer les procédures administratives
- Contrôler financièrement les projets

Animer et piloter des équipes

- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service
- mobiliser les compétences autour d'un projet
- Déléguer les responsabilités sur les projets
- Piloter, suivre et contrôler les activités des agents
- Repérer et réguler les conflits
- Adapter son management aux situations et aux agents
- Favoriser la participation et l'expression des agents

Evaluer et contrôler la qualité des services rendus

- Développer des démarches qualité et des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus
- Veiller réduire l'impact du chantier pour les habitants et les usagers ; répondre aux demandes d'informations

Assister et représenter au maître d'ouvrage dans le processus décisionnel des projets d'infrastructures

- Conduire une analyse des besoins de la collectivité en matière de construction
- Réaliser un audit technique
- Analyser les besoins des usagers
- Apporter à la maîtrise d'ouvrage des arguments techniques d'aide à la décision
- Informer les différents responsables des contraintes techniques inhérentes à certains choix
- Appliquer les procédures de conduite et de direction de chantier
- Contrôler l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Développer des logiques de coproduction de l'action publique

Réaliser les études d'opportunité, faisabilité, localisation

- Analyser et intégrer les résultats des travaux d'expertise (géomètres, sondeurs, etc.)
- Commanditer des travaux d'expertise
- Effectuer des études de coût prévisionnelles
- Etablir un cahier des charges
- Etablir un programme d'opération
- Aide au choix des concepteurs

Gérer le budget, administrativement et juridiquement les opérations

- Elaborer et suivre l'exécution du budget d'une opération
- Rechercher des financements
- Contrôler la passation et l'exécution des marchés publics
- Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses
- Contrôler la conformité des documents administratifs
- Réaliser des tableaux de bord

Reconnaitre des terrains et vérifier des procédures d'acquisitions foncières pour la réalisation des travaux d'infrastructures

- Reconnaître le terrain et vérifier la faisabilité opérationnelle du projet
- Faire face sur le terrain à des problèmes techniques ou incidents de chantiers dans un contexte naturel (géologie, relief, etc.) ou urbain difficile
- Conseiller les élus et les alerter sur les risques techniques

Assimiler un dossier technique et rechercher des modalités techniques et des normes d'exécution de projet

- Lire et interpréter des documents techniques
- Veiller à la bonne application des règles techniques et des normes lors de la réalisation des ouvrages, dans le cadre éventuel d'une démarche qualité
- Piloter la réalisation d'un ouvrage mettant éventuellement en œuvre des solutions technologiques innovantes
- Développer, entretenir des réseaux professionnels d'information

Coordonner l'exécution des travaux et représentation du maître d'œuvre aux réunions de chantiers

- Conduire et piloter un chantier en régie directe ou en sous-traitance
- Coordonner et contrôler l'exécution des travaux dans le respect des choix techniques, esthétiques et économiques définis dans le projet
- Superviser les attachements pris par les surveillants de travaux ou les chefs d'équipe
- Gérer les incidents de chantiers en appréciant les difficultés rencontrées et rendre compte pour rapporter rapidement avec le chef de projet les solutions adéquates

Vérifier la signalisation et faire respecter des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers

- Mettre en place des dispositifs visant à améliorer la sécurité routière pendant le chantier - Mettre en place une déviation et une signalétique de chantier
- Vérifier les choix des procédés technologiques utilisés pour réduire les nuisances du chantier, dans le respect des études d'impact liées au projet
- Développer un dispositif de contrôle d'hygiène/sécurité
- Vérifier la bonne implantation des ouvrages et faire réaliser le plan de récolelement

Réceptionner des travaux, contrôler des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaborer un dossier du récolelement de l'aménagement réalisé

- Vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés (CCTP, DCE, etc.)
- Vérifier de la conformité des pièces de paiement aux travaux exécutés
- Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses
- Contrôler la conformité des documents administratifs
- Développer des dispositifs dévaluation et de contrôle de la qualité des services rendus
- Mener une démarche qualité dans l'organisation d'une opération
- Développer des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus

Les particularités/contraintes du poste :

- Travaille en bureau Déplacements fréquents
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Disponibilité
- Activité incompatible avec l'exercice de la maîtrise d'œuvre
- Travaille à l'intérieur et à l'extérieur par tous les temps et en toutes saisons
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public et de l'organisation des chantiers, des aléas climatiques et des situations de crise (fortes pluies, inondations, etc.)
- Port de vêtement de sécurité obligatoire
- Devoir de réserve et de confidentialité

Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel.

"À défaut d'un fonctionnaire correspondant au profil recherché, un agent contractuel pourra être envisagé, conformément aux dispositions de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique."